RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Surveillant / Surveillante de centre pénitentiaire

En prison ou en maison d'arrêt, le surveillant ou la surveillante de centre pénitentiaire a une fonction de médiation auprès des personnes dont il ou elle sécurise les activités, les espaces et les trajets. L'objectif ? Accompagner et anticiper la réinsertion des personnes.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac ou équivalent**

Salaire débutant : **2190 €**

Statut : **Statut fonctionnaire**

Synonymes : Gardien / gardienne de prison, Surveillant / surveillante de prison, Surveillant pénitencier/ surveillante pénitencière

Secteurs professionnels : Droit et justice, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'ai le sens du service public, Je souhaite protéger et secourir



© Joachim BERTRAND/Ministère de la Justice

Le métier

Surveiller les prisonniers

Assurer la sécurité des personnes détenues est la première mission du surveillant ou de la surveillante de centre pénitentiaire. Il ou elle passe dans les couloirs, ouvre et ferme les portes, apporte les repas, distribue le courrier après l'avoir lu, surveille les activités en extérieur, vérifie l'état des cellules et la solidité des barreaux aux fenêtres, procède systématiquement à des fouilles lors des différentes visites, gère les conflits, etc.

Contribuer à la réinsertion

Moins connu, mais primordial, est le rôle social que joue le surveillant ou la surveillante auprès des détenus ou des détenues. Tout en veillant à garder ses distances, il faut rester à leur écoute, les aider dans leurs démarches administratives, les inciter à participer à des activités culturelles ou sportives, signaler des difficultés particulières à sa hiérarchie. En entretenant cette relation, le surveillant ou la surveillante de centre pénitentiaire de prison soulage les tensions qui peuvent parfois être très vives entre les personnes détenues en milieu carcéral, et contribue à accompagner la réinsertion des personnes incarcérées.

Participer à l'animation

Ce professionnel ou cette professionnelle peut se spécialiser, par exemple, dans la surveillance des secteurs médicalisés de la prison, le transport des prisonniers sur la voie publique etc. D'autres orientations sont possibles, comme l'animation d'activités culturelles (en tant que responsable d'atelier) ou sportives (comme moniteur ou monitrice de sport).

Compétences requises

Une bonne condition physique

Des conditions d'âge, d'acuité visuelle, de taille, de bonne santé physique et psychologique sont exigées pour s'inscrire au concours. Au quotidien, le surveillant ou la surveillante entretient sa forme en pratiquant des activités sportives.

Autorité et maîtrise de soi

Pour exercer ce métier, il faut savoir user de son autorité, faire respecter les règles et les interdits. Pour cela, il est important d'être stable, de résister à la provocation, au stress, et de garder son sang-froid en toutes circonstances.

Écoute et diplomatie

L'autorité ne suffit pas. L'écoute, la capacité à s'adapter aux différentes personnalités, la vigilance pour repérer les évolutions de comportement, la patience et la disponibilité participent à maintenir la sécurité dans un climat de confiance. L'esprit d'équipe entre collègues est aussi très important.

Où l'exercer ?

Dans divers milieux carcéraux

Le quotidien se déroule en prison, en uniforme. Les couloirs, la cour, les ateliers culturels, les installations sportives, le parloir, l'accueil, les miradors constituent l'environnement de travail du surveillant ou de la surveillante de centre pénitentiaire. L'ambiance et le fonctionnement diffèrent selon la direction et le type d'établissement. Ainsi, dans les maisons d'arrêt, les personnes détenues vivent en cellules fermées et sortent à heures fixes. Dans les centres de rétention, les portes des cellules sont ouvertes et les prisonniers ou prisonnières sont plus libres de leurs mouvements. Enfin, dans les centres de détention, on accueille les personnes les plus dangereuses pour la société.

De jour comme de nuit

Les contraintes horaires du métier sont importantes. Les personnes détenues doivent être surveillées jour et nuit, 7 jours sur 7, toute l'année, ce qui implique des roulements d'équipes de surveillants et de surveillantes.

Au service de l'État

Les surveillants et surveillantes pénitentiaires sont des fonctionnaires qui dépendent du ministère de la Justice. Leur emploi est garanti et leur salaire fixé selon une grille indiciaire. Comme tous les fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, ils ou elles acceptent une forte mobilité et changent de poste fréquemment. Le travail s'effectue en équipe.

Les études

Après le baccalauréat

Concours (avec le baccalauréat ou équivalent) puis formation de 8 mois à l'ENAP (École nationale d'administration pénitentiaire) située à Agen.

Emploi et secteur

Un nombre de postes limité

Le nombre de postes offerts au concours est fixé par le ministère de la Justice et publié chaque année au Journal officiel.

Une progression facilitée

Le statut rénové des surveillants et surveillantes pénitentiaires leur permet d'évoluer plus rapidement vers des fonctions d'encadrement (premier surveillant ou première surveillante, major), puis d'accéder à des postes de commandement (lieutenant ou lieutenante, capitaine, commandant ou commandante pénitentiaire). En ayant atteint au moins le 5e échelon de leur grade, les surveillants et surveillantes peuvent devenir surveillants brigadiers ou surveillantes brigadières. Il s'agit de personnels expérimentés qui ont plus de responsabilités, mais qui ne sont pas les supérieurs hiérarchiques de leurs collègues. Pour atteindre le premier niveau d'encadrement, il faut passer le concours interne de premier surveillant. Les postes de commandement sont accessibles aux surveillants et surveillantes âgés d'au moins 38 ans et justifiant de 12 ans de service dont 5 d'encadrement.

Une diversification du métier

Il est aussi possible de se diversifier et de devenir membre d'une équipe régionale d'intervention et de sécurité ; formateur ou formatrice ou encore d'être chargé des extractions judiciaires.

Secteur

Droit et justice

Salaire du débutant *

À partir de 2190 euros brut par mois, hors primes.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Site du ministère de la Justice consacré au recrutement. Infos sur les concours et les métiers.

Site de l'Enap (École nationale d'administration pénitentiaire) d'Agen.

Centres d'intérêt

J'ai le sens du service public →

Je souhaite protéger et secourir →

Autres métiers à découvrir

Technicien du ministère de la justice

Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation

Capitaine pénitentiaire

Directeur des services pénitentiaires

Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation